

*Questions orales*

● (1452)

**M. Blais:** Monsieur l'Orateur, je ne savais pas que les honorables députés étaient au courant, parce que l'honorable député d'en face ne m'avait pas fait part en particulier des accusations qui ont été lancées en public. Je n'étais pas si éloigné du député, et s'il tenait vraiment à ce que cette affaire ne s'ébruite pas pour ne pas nuire à la bonne marche de l'enquête, il aurait pu se donner la peine de m'en informer en particulier.

\* \* \*

**LES POSTES****LA SUPPRESSION DES RESTRICTIONS À LA DISTRIBUTION DU COURRIER À DOMICILE**

**M. Leonard C. Jones (Moncton):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. J'aimerais savoir quand sera levé le gel qui a été imposé sur la distribution du courrier à domicile.

[Français]

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes):** Monsieur le président, j'ai déjà répondu à plusieurs reprises à cette question, et même si nous sommes en train de réviser toute la politique postale quant à la livraison de porte en porte du courrier, je pense qu'il serait difficile de le faire mieux que nous le faisons dans le moment, comme nous n'avons pas les ressources financières nécessaires.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****DEMANDE D'EXPOSÉ DU PROGRÈS DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER**

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La Conférence sur le droit de la mer s'est réunie à Genève le 28 mars et elle doit s'ajourner je pense dans un mois d'ici.

Vu l'importance de cette Conférence pour la population canadienne, et tout particulièrement pour celle du Canada atlantique, j'aimerais que le ministre me dise si on a avancé dans l'étude de plusieurs questions importantes dont cette conférence est saisie, par exemple le plafonnement de l'extraction de nickel sur les fonds marins, la définition de la bordure extérieure du plateau continental et la question connexe du partage des recettes tirées des ressources du fond marin entre la limite des 200 miles et le bord du plateau, ainsi que l'institution d'un régime empêchant la pollution de la mer dans la limite des eaux territoriales fixées à 12 milles et de la zone économique de 200 milles, problèmes dont le ministre n'ignore certainement pas l'acuité, laquelle a été mise en évidence récemment par le naufrage du *Cadiz* d'Amoco, qui a inondé de pétrole la côte bretonne.

**L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je suis navré de dire à la Chambre et aux députés que la session en cours de la Conférence sur le droit de la mer n'a produit jusqu'à ces tout derniers jours que de très minces résultats, à cause principale-

ment d'une querelle de procédure entre les divers groupes d'États participants, dont le nombre dépasse 100, au sujet du rôle du secrétaire général. Je pense que c'est bien son titre officiel; de toute façon, presque tout le temps a été consacré à ce seul point, et pour cette raison il n'y a pas eu tellement de discussions au fond sur l'ensemble des questions évoquées par le député.

Je puis toutefois lui dire que, lors d'entretiens officieux et des rencontres intersessionnelles des divers groupes, plusieurs propositions ont pris forme. Ces projets me permettent d'espérer, maintenant que la question du rôle du secrétaire général a été décidée, que cela pourra avancer assez rapidement dans les semaines qui restent. Cependant, il est notoire que jusqu'ici il ne s'est pas fait grand chose, à mon grand regret je le répète. Cela m'inquiète pour le sort de la Conférence, le gouvernement aussi d'ailleurs et, j'en suis sûr, tous les députés.

\* \* \*

**LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA****LE RETARD À DONNER SUITE AUX DEMANDES DE PENSIONS D'INVALIDITÉ**

**M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Un grand nombre de députés s'inquiètent de plus en plus du retard excessif apporté à donner suite aux demandes de pensions d'invalidité, aux termes du Régime de pensions du Canada.

Le ministre pourrait-elle confirmer à la Chambre que l'étude des demandes de pensions d'invalidité est très en retard, et pourrait-elle expliquer comment il se fait qu'une personne atteinte de cancer aux deux poumons, dont le dossier portant la mention «terminal» a été envoyé Ottawa en novembre dernier, et pour laquelle le bureau régional a présenté de pressantes instances, soit morte le 9 février sans qu'Ottawa lui ait répondu?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, sauf erreur, cette question fait suite à un article paru il y a deux ou trois semaines dans les journaux de fin de semaine...

**M. Beatty:** Non.

**Mlle Bégin:** ... où l'on mentionnait que le Régime de pensions du Canada ne fonctionnait pas bien. Je m'en suis occupée immédiatement. Quelques médecins chargés de l'évaluation des cas d'invalidité et de divers autres problèmes ont quitté le ministère presque en même temps. Nous sommes en train de recruter d'autres médecins, et je m'excuse auprès du public de ces retards, mais je considère que la situation est bien en main.

**M. Beatty:** Monsieur l'Orateur, ma question ne s'inspire pas d'un article du journal. Je l'ai posée parce que quatre de mes commettants ont eu à souffrir dernièrement de l'énorme quantité de travail en retard, étant donné que le gouvernement actuel ne peut régler les problèmes administratifs que posent les demandes de pensions d'invalidité aux termes du Régime de pensions du Canada.